

fait le plus grand honneur à M. Bourassa. Elle est bien placée, elle orne bien le sommet de la coupole, au-dessus de l'autel principal. Les personnages sont bien espacés, ils sont d'un grand style, le coloris est vif, éclatant, et comme il convient à une scène toute de gloire et de lumière. On peut contempler cette belle peinture dans tous ses détails, du milieu de la nef, et elle répand un grand éclat sur tout le centre de l'église.

"Maintenant, il nous reste à voir les peintures du transept, à droite :

"LA VISITATION.—Au milieu de la coupole du transept, à droite, se déroule la scène de la Visitation. Au milieu, la très sainte Vierge rencontre sa cousine Elizabeth qui l'envite à entrer dans sa demeure. La très sainte Vierge est pleine de candeur et d'humilité. Sainte Elizabeth paraît transportée de vénération et de joie. Saint Joseph et saint Zacharie les contemplent à l'entrée de la maison. De l'autre côté, il y a un épisode qui est plein de charme : les anges sont descendus du ciel et ils prodiguent leurs soins et leurs caresses à l'humble coursier qui a porté la Vierge Marie.

A continuer.

LA CHAPELLE DE SAINT-LOUIS EN TUNISIE.

Le 8 août 1830, dit la *Semaine de Cambrai*, le roi Charles X, dont la déchéance n'était pas encore connue à Tunis, contracta avec la régence, par les soins de son consul général et chargé d'affaires M. Mathieu de Lesseps ; un traité en huit articles. Un article additionnel et secret, portant la même date, contenait la disposition suivante :

"Nous concédons à S. M. le roi de France un emplacement dans la Maalka, pour y ériger un monument religieux en l'honneur de Louis IX, à l'endroit où ce prince est mort. Nous nous engageons à respecter et à faire respecter ce monument, consacré à la mémoire de l'un de ses plus illustres aïeux."

Hussein bey ne pouvait faire à Charles X un don plus exceptionnel, car on n'avait vu encore aucun prince musulman aliéner volontairement, même une parcelle de son territoire en faveur d'un prince chrétien.

Le consul général de France reçut, en outre, la faculté de déterminer l'emplacement et de prendre autant de terrain qu'il le jugerait nécessaire. M. Matthieu de Lesseps chargea de cette mission son fils, M. Jules de Lesseps. Celui-ci, après avoir attentivement examiné les ruines de Carthage, décida que la chapelle serait construite sur Byrsa même, au centre de l'acropole punique, sur le temple d'Esculape (Eschmoun). Le roi Louis-Philippe donna son approbation à ce projet, et M. Germain, architecte, fut chargé de l'érection du monument.